



RÉORIENTATION STRATÉGIQUE DU SITE CHO MORCENX

- Projet de démantèlement de l'usine de gazéification avancée
- Développement d'une nouvelle activité de préparation des déchets (CSR) fondée sur le savoir-faire des équipes et conforme aux objectifs de dépollution et de décarbonation de l'industrie
- Projet d'installation d'une centrale photovoltaïque sur le site

Dans le prolongement des décisions et accords ayant eu pour objectif de désendetter massivement le Groupe, Europlasma annonce ce jour la nouvelle orientation que son Conseil d'administration entend donner au site de CHO Morcenx.

Rationalisation de l'empreinte industrielle du Groupe

Europlasma, qui sera propriétaire à 100% de sa filiale CHO Power au terme des opérations de désendettement ([communiqué du 13 novembre 2020](#)) et par conséquent seul décisionnaire quant à son avenir, entend démanteler une partie de la centrale CHO Morcenx. Cette décision résulte d'un audit approfondi concluant à la nécessité d'un réinvestissement massif, plus de 30 millions d'euros, pour prétendre amener la centrale à sa capacité nominale sans aucune garantie de réussite néanmoins.

Ce démantèlement s'inscrit dans le cadre de la nouvelle orientation stratégique du Groupe ([communiqué du 27 novembre 2019](#)), visant notamment à redéfinir son périmètre industriel et à valoriser au mieux ses actifs.

Ainsi, dans les prochains mois, il est prévu de vendre les équipements non utilisables dans les autres activités du Groupe et de valoriser les matériaux dans des filières dédiées. Ces opérations devraient permettre une entrée nette de trésorerie évaluée à environ 7 millions d'euros.

Valorisation d'un savoir-faire unique avec le lancement d'une activité de préparation de CSR pour compte de tiers

Plusieurs campagnes d'essais ont été réalisées avec les équipements actuels de la zone de préparation de charge de CHO Morcenx. Parce qu'elles se sont révélées concluantes, il est prévu de développer une activité de préparation de Combustibles Solides de Récupération pour le compte d'industriels, les cimenteries notamment, fortement demandeurs de CSR en substitution d'énergie fossile aux fins de réduire leur empreinte carbone dans la perspective des accords de Paris et des obligations qu'ils leur confèrent.

Cette activité permet, d'une part, de conserver l'ensemble du personnel affecté au site de CHO Morcenx et d'autre part de capitaliser sur plusieurs années d'expérience dans la préparation du CSR. En effet, les équipes de CHO Morcenx sont devenues expertes en préparation des déchets pour les gazéificateurs ou incinérateurs. Ce savoir-faire représente un actif considérable du Groupe dont l'ambition à iso périmètre et par conséquent sans investissement supplémentaire, est la préparation de plusieurs dizaines de milliers de tonnes de CSR par an à partir de déchets banals bruts dès 2021.

Une centrale photovoltaïque

Il est également prévu d'installer une centrale photovoltaïque, d'une capacité minimale de 5MW, visant à compenser la facture énergétique d'INERTAM tout en capitalisant sur les utilités installées, le raccordement au réseau notamment.

Cette ferme solaire sera financée par un apport de 10% en fonds propres, le solde faisant l'objet d'un recours à la dette bancaire sur 20 ans.

Ce choix est une préfiguration des installations futures, notamment des usines de traitement de l'amiante de grande capacité. En effet, Europlasma entend neutraliser son empreinte énergétique, d'abord en limitant sa consommation et ensuite en la produisant.

Globalement, Europlasma qui aura réduit de 95% sa dette pourra également prétendre à près de 2M€ de reprise de provisions au titre des coupons échus et non échus relatifs.

De plus, cette nouvelle configuration du site, outre la trésorerie générée à hauteur de 7 millions d'euros environ, permettra à l'ensemble de ses activités industrielles, qu'il s'agisse de l'inertage de l'amiante, de la préparation de CSR ou de la ferme solaire, d'être productif.

Enfin, ces opérations conféreront à Europlasma et à l'ensemble des filiales une lisibilité en termes de stratégie, fondée sur le traitement des déchets dangereux d'une part, la réduction de l'empreinte carbone de l'industrie d'autre part, ou concomitamment, le cas échéant.

Cette réorientation reste conditionnée à l'approbation par le Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan de l'ensemble de l'opération de désendettement annoncée le 13 novembre dernier et de l'autorisation par l'Assemblée générale des actionnaires d'Europlasma de l'émission d'obligations convertibles en actions.

À propos d'EUROPLASMA

Europlasma est un groupe français expert dans la dépollution, dont le savoir-faire depuis plus de 20 ans s'appuie sur sa technologie propriétaire, la torche à plasma, permettant d'obtenir de très hautes températures. Le métier d'Europlasma consiste à concevoir et développer les nombreuses applications de la torche à plasma, au service de l'homme et de son environnement. Ses solutions innovantes sont destinées au traitement et à la valorisation des déchets dangereux, la production d'énergie verte ainsi qu'à des applications pour les industries soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR0013514114-ALEUP / LEI 969500WYVNHV1ABQ250).

Pour plus d'informations : www.europlasma.com.

CONTACTS :

Europlasma

Anne BORDÈRES – Responsable Communication

+ 33 (0) 556 497 000 – contactbourse@europlasma.com

ACTUS finance & communication

Anne-Catherine BONJOUR – Relations presse

+ 33 (0) 153 673 693 – acbonjour@actus.fr

Grégoire SAINT-MARC – Relations investisseurs

+ 33 (0) 153 673 694 – europlasma@actus.fr